Modalités d'intervention de l'EMG :

- Par la permanence téléphonique
- Sur fiche de demande d'intervention

La prise en charge médicale du patient reste sous la responsabilité du médecin référent:

- du service ou de l'établissement dans lequel il est hospitalisé
- ou à domicile sous la responsabilité du médecin traitant.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

De 8h00 à 18h00
Du lundi au vendredi

Pour remplir ses missions intra et extra hospitalières l'équipe mobile gériatrique du GHER dispose d' une équipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 médecin gériatre
- 1 infirmière
- 1 diététicienne
- 1 assistante sociale
- 1 ergothérapeute
- 1 secrétaire médicale

CONTACT

Équipe Mobile de Gériatrie
Secrétariat : **0262 98 82 34**
Fax : 0262 98 82 39
emg@gher.fr

EMG

ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE

ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE
30, RN3 ZAC MADELEINE - BP 186
97470 SAINT-BENOÎT

GHER

RÔLE ET MISSION

Le GHER offre aux unités de soins et aux personnes vivant a domicile, les services d'une équipe pluridisciplinaire pour la prise en charge des personnes agées fragiles et/ou en perte d'autonomie :

"L'Équipe Mobile de Gériatrie"

EMG
ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE

Public concerné :

- Les patients agés de 65ans au minimum
- Polypathologiques et/ou présentant une dépendance physique ou cognitive
- Vivant dans la région Est de l'île et/ou hospitalisés au GHER

Objectifs :

Améliorer et coordonner la prise en soin médico-psycho-sociale des personnes âgées en intra et extra hospitalier

Missions :

- Dispenser une évaluation gérontologique médico-psycho-sociale et un avis gériatrique a visée diagnostique et/ou thérapeutique,
- Contribuer à l'élaboration du projet de soins et du projet de vie des patients gériatriques,
- Les orienter dans la filière de soins gériatriques,
- Participer à l'organisation de leur sortie en s'articulant avec les dispositifs de soutien a domicile,
- Conseiller, informer et former les équipes soignantes
- S'inscrire et impulser une dynamique de réseau

Une prise en charge coordonnée et collaborative permettant :

- De sécuriser le maintien a domicile
- Éviter les hospitalisations itératives
- Éviter si possible le passage aux urgences en favorisant la programmation d'hospitalisations